

LE COMITÉ

Le rôle du comité

Le Comité dirige l'Association et prend les décisions nécessaires à son bon fonctionnement.

Il est chargé des affaires courantes, notamment de la coordination des activités, du recrutement, des relations publiques, des affaires administratives, et il a le pouvoir d'édicter des règlements internes.

Élection et composition du comité

Le comité est élu, pour une année, par l'Assemblée générale.

Le Comité se compose du président, du vice-président, du trésorier, du secrétaire et éventuellement de divers conseillers. Le président sortant reste membre du comité pendant un an avec une voix consultative.

(Extrait des statuts)

Le comité 2010

David Gaudin

Président

Vincent Kimpe

Past-Président

Marlène Coffy

Secrétaire Générale

Annick Bösiger

VP Membres

Hubert Gillieron

Vice-Président

Laurent Spinelli

Trésorier

Anne Beuvier

VP Commissions

